

Monsieur le président, il y a des choses fondamentales qu'il faut se rappeler quand on parle de promotion économique, particulièrement dans les secteurs moins favorisés. Je voudrais donc faire, à l'intention du ministre, certaines observations.

Nous serions bien plus en mesure, monsieur le président, de favoriser une expansion économique véritablement vigoureuse et durable, si nous pouvions faire en sorte que nos ressources naturelles, au lieu d'être exportées aux États-Unis à des prix dérisoires, soient transformées chez nous, par les gens de chez nous, et revendues ensuite aux autres pays, de façon que les Canadiens bénéficient véritablement des ressources naturelles que la Providence leur a données.

Je suis un de ceux qui se scandalisent de voir passer devant la ville de Trois-Rivières, que je représente, d'énormes bateaux si lourdement chargés qu'il faut chaque année draguer le Saint-Laurent pour leur permettre de transporter jusqu'aux Grands lacs et dans les ports des États-Unis notre minerai de fer, pour que les États-Unis l'affinent, le transforment en outils ou en machines qu'ils nous revendent ensuite à fort prix, avec le résultat que des Américains réalisent des bénéfices avec des ressources naturelles que nous leur avons vendues, assez souvent, à des prix dérisoires.

Je ne songe pas à blâmer le gouvernement de cet état de choses, car je sais depuis combien d'années cela dure. J'en connais le grand responsable et je me demande si le gouvernement fédéral ne pourrait pas, après entente avec les provinces, légiférer de façon que nos ressources naturelles soient transformées chez nous, pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

Je citerai en exemple quelqu'un qui n'est plus, mais qui s'est conquis une grande renommée dans la politique canadienne, l'honorable Alexandre Taschereau. Il disait, un jour, à des capitalistes américains: Si vous voulez exploiter nos ressources forestières, construisez des usines chez nous et fabriquez le papier chez nous. En tant que ma région est concernée, c'est ce qui a fait notre prospérité depuis toujours. Je soutiens que dans un programme d'expansion économique planifié convenablement, on devrait essayer d'adopter des mesures qui obligent les étrangers à transformer nos ressources naturelles chez nous.

Monsieur le président, j'aimerais faire une autre suggestion, constructive et réaliste, je le souhaite. Ce serait que les compagnies étrangères, britanniques, françaises ou américaines, qui viennent chez nous pour se lancer dans les affaires et accumuler des bénéfices—je pense en particulier aux compagnies d'assu-

[M. Mongrain.]

rances ou aux compagnies financières dont les sièges sociaux sont au Canada—devraient être forcées en vertu d'une loi à investir un pourcentage considérable de leurs bénéfices au pays, dans l'industrie canadienne, pour que les Canadiens puissent bénéficier de cet argent qu'on est venu chercher chez nous, et que ce même argent ne soit pas simplement transféré de façon directe ou indirecte vers des pays étrangers.

J'ai été heureux de constater, dans le projet de loi à l'étude, qu'il y aurait collaboration entre les provinces, les municipalités et tous les organismes concernés.

Je voudrais plaider en particulier la cause des municipalités qui, dans la plupart des cas, sont traitées en parents pauvres, quand interviennent des négociations entre le gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Je voudrais plaider la cause des organismes régionaux que mettent sur pied les municipalités, et qui, pour ce faire, ont besoin de l'aide des gouvernements fédéral et provinciaux.

Les organismes de planification, dont parlait tantôt mon collègue de Témiscouata (M. Gendron), et les organismes de promotion économique servent, à l'occasion, à diagnostiquer les problèmes auxquels peuvent se heurter les entreprises et à leur trouver des solutions.

Je pense que si le gouvernement fédéral voulait, de concert avec les gouvernements provinciaux, aider à financer ces organismes, dont la plupart des membres travaillent bénévolement, mais ont un besoin urgent de spécialistes, on réglerait le problème des inégalités régionales.

Je voudrais citer en exemple le cas de la Mauricie, qui groupe quelque 85 municipalités formant une entité géographique distincte des régions avoisinantes. Or, ces municipalités ont des besoins économiques assez semblables et veulent, depuis nombre d'années, mettre sur pied un organisme dynamique, mais ne peuvent y arriver par leurs propres moyens.

Or, j'ai appris, ces jours derniers, par les journaux, que le gouvernement du Québec prévoyait une poussée d'expansion économique qui lui permettrait d'investir quelque 40 millions de dollars, ce qui est un montant assez important pour la province, et le ministre, de son côté, a l'intention d'y investir environ 30 millions.

● (9.00 p.m.)

Je souhaite que les deux gouvernements en cause appuient ces organismes régionaux à établir des bureaux spécialisés, qui serviront non seulement à la création d'entreprises nouvelles, mais également à aider les anciennes à